

Compte-rendu de la séance du

Comité Syndical du mercredi 5 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 5 juin, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Action Sociale (SIAS) de la Rive Droite se sont réunis dans la salle de réunion du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Rive Droite (CIAS) sur la convocation qui leur a été adressée le 28 mai 2019 par le Président, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Étaient présents : Monsieur HOSCHAR Jacky, Mesdames LAPOIRIE Catherine, NÉGRI Colette,

DI NATALE Vitina, Messieurs BALLARINI Jean-Louis, BESOZZI Daniel, VETZEL

Jean-Paul

Absents excusés : Messieurs HUBERTY René, TURCK Gilbert (procuration à Madame DI NATALE)

La séance est ouverte à 8 heures 30, sous la présidence de Monsieur HOSCHAR Jacky, Président, qui constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour, conformément aux dispositions du CGCT :

ORDRE DU JOUR

1. FINANCES: Bâtiment ALSH Flévy – participation de la commune de Flévy à l'investissement

POINT 1 : Bâtiment ALSH Flévy – participation de la commune de DCS N° 2019-005

Flévy à l'investissement

Dans le cadre de la construction de l'Accueil de Loisirs sans hébergement du site de Flévy, le SIAS de la Rive Droite a assuré le règlement des factures dont l'investissement est imputable à la commune de Flévy.

N° LOT	LOT	POSTE	DESIGNATION	U	QUANTITÉ	PRIX	MONTANT HT	% RETENU	MONTANT HT
						UNITAIRE HT			RETENU
2	VRD ESPACES VERTS	3.5.6	Enrobé 0/6 dosé à 80Kg/m²	m²	485	8,48	4 112,80 €	30	1 233,84 €
2	VRD ESPACES VERTS	3.9	Accès complémentaires pour la commune				4 035,88 €	100	4 035,88 €
2	VRD ESPACES VERTS	3.10	Option : Réféction des enrobés de la cour				7 090,35 €	100	7 090,35 €
3	CHARPENTE - COUVERTURE	3.5	Ossature de charpente sur Préau				77 706,37 €	100	77 706,37 €
4	COUVERTURE ZINC - BARDAGE	4.1	Couverture zinc - bardage				62 881,14 €	17	10 689,79 €
TOTAL							100 756,23 €		
TVA NON	20% de TVA moins les 16,404 = 3,596 %					3 623,19 €			
RÉCUPÉRABLE	20% de 1VA IIIOIIS les 10,404 - 3,000						3 023,13 €		
TOTAL									104 270 42 6
GÉNÉRAL							104 379,43 €		

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- <u>décide</u> de refacturer lesdits travaux à la commune de Flévy pour un montant de 104 379,43 €.
- **autorise** le Président à faire le nécessaire en ce sens.

La séance est levée à 8 heures 45.

Le Président,

Jacky HOSCHAR

Affichage fait le 7 juin 2019

Approbation du PROCÈS VERBAL de la séance du Comité Syndical du 5 juin 2019

NOM Prénom	Présence	Procuration à	Signature
HOSCHAR Jacky,	⊠Présent□ Absent		
Président	☐ Absence excusée		
LAPOIRIE Catherine,	⊠Présent□ Absent		
Vice-Présidente	☐ Absence excusée		
NEGRI Colette,	⊠Présent□ Absent		
Vice-Présidente	☐ Absence excusée		
DALLADIAN Ioma Iomia	⊠Présent□ Absent		
BALLARINI Jean-Louis	☐ Absence excusée		
BESOZZI Daniel	⊠Présent□ Absent		
BESOZZI Dulliel	☐ Absence excusée		
HUBERTY René	□Présent□ Absent		
HODEKTT KEILE	☑ Absence excusée		
TURCK Gilbert	□Présent□ Absent	DI NATALE Vitina	
TORCK GIIDEIL	☑ Absence excusée	DI NATALE VILING	
VETZEL Jean-Paul	⊠Présent□ Absent		
VEIZEL JEUN-PUUI	☐ Absence excusée		